

Soutenez l'installation de futurs paysans en agriculture biologique sur votre territoire

«Depuis 6 mois nous cherchons une ferme pour nous installer avec un projet d'élevage de vaches à viande et de fabrication de pain en agriculture biologique. Nous avons enfin trouvé des terres, reste à concrétiser le projet grâce à votre soutien»



Qui ?

Deux amis : **Samuel et Bastien** issus du monde agricole et de l'environnement et passionnés par la paysannerie.



Nos objectifs ?

- Vivre de notre production .
- Pratiquer une agriculture respectueuse de la nature, des voisins et des consommateurs .
- Entretenir les paysages de la côte Trégorroise à l'aide des vaches .
- Favoriser la biodiversité des marais côtiers et participer à la bonne gestion des espaces naturels.

Comment ?

Parce que la terre coûte de plus en plus chère, et parce que nous pensons qu'il est important d'associer les consommateurs à la gestion de cet espace, nous souhaitons créer un **Groupeement Foncier Agricole (GFA)**.

Avec qui ?

- Avec vous et votre soutien !
- Un partenariat avec le Conseil départemental et le Conservatoire du littoral qui met à disposition deux espaces naturels à pâturer ;
- Les communes de Plougrescant, Penvénan et la CC du Haut Trégor.

Où ?

Sur une petite ferme d'une quinzaine d'hectares sur la commune de Plougrescant (Nord de Tréguier sur la côte).

Quoi ?

- Elever des Highland Cattle (race rustique adaptée aux terres humides) pour faire une viande de qualité élevée à l'herbe (veaux et bœufs) ;
- Fabriquer du pain bio au levain ;
- Vendre notre production localement en circuit court.

Création d'un Groupement Foncier Agricole GFA du Stolio à Plougrescant

C'est quoi un GFA ?

- C'est une structure juridique qui réunit des personnes pour acheter un bien foncier dans un objectif commun. Le montant de l'achat du foncier représente le capital du GFA et est divisé en parts égales. Le capital total de ce GFA sera d'environ 160 000 €. Chaque associé détient une ou plusieurs parts selon le montant qu'il veut investir.
- C'est le choix d'un investissement solidaire pour devenir acteur d'un projet de territoire.
- C'est le choix d'une agriculture paysanne, de productions biologiques locales et de la préservation de la nature.

- Chaque part a une valeur de 100 € et sera rémunérée chaque année à un taux défini en assemblée générale.
- L'engagement se fait au minimum pour trois ans et est renouvelé par tacite reconduction.
- La gestion du GFA est confiée aux gérants élus en assemblée générale.
- **Le GFA achète les terres et vous devenez propriétaire. Il loue ensuite ces terres à un agriculteur (nous !!).**
- Une assemblée générale est convoquée chaque année. Une personne égale une voix.
- Le fonctionnement précis du GFA sera défini par les statuts présentés et votés lors d'une assemblée générale constitutive et par le règlement intérieur.

Les réunions d'information 2015 à venir :

20 octobre à 18 h 30 à école de voile Port Blanc de **Penvénan**

23 octobre à 18 h à la librairie du Bel Aujourd'hui à **Treguier**

6 novembre à 18 h 30 au café associatif le KIKAFEKOI à **Langueux**

Janvier 2016: assemblée générale constitutive du GFA suivie du versement de l'argent sur le compte du GFA

Mai 2016 : achat des terres par le GFA

Décembre 2016 : Installation de Bastien et Samuel

Si cela vous intéresse, nous vous invitons à remplir le coupon ci-dessous et à le retourner par mail à l'adresse suivante :

Samuel Gautier, 1 les Hauts du Dourdu 22450 Kermaria Sulard
gfa-plougrescant@gmail.com téléphone : 06 89 83 76 34

**Suivez nos actualités sur notre page Internet :
« La Ferme des Hautes Terres Plougrescant »**

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Téléphone.....

Email.....

Je souscris le nombre de parts suivant : x 100€ =€

Je souhaite être informé(e) de l'avancée du projet par :

Courrier E-mail Téléphone

Ce document reste confidentiel, et ne sera divulgué qu'aux personnes directement concernées.